



DÉLIBÉRATION N° 35

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024**

OBJET : Présents à destination des seniors (14 juillet et Noël) – choix de deux associations bénéficiaires du don – Année 2025

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	11
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 20 novembre 2024 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 27 novembre 2024, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Joël BARDEL, Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

~~Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON
Madame Hélène COURADES, Administratrice élue, par Madame Valérie FOURNIER
Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé, par Madame Marie COMBELLE~~

Administrateur absent: /

Administrateur excusé: /

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

Acte publié électroniquement
le 29 NOV. 2024

**PRESENTS A DESTINATION DES SENIORS (14 JUILLET ET NOEL)
CHOIX DE DEUX ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES DU DON - ANNEE 2025**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDERANT que depuis 2023, dans le cadre des cadeaux offerts à l'occasion du 14 juillet et de Noël, Madame le Maire, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), offre la possibilité aux seniors de renoncer à leur cadeau pour permettre le financement d'un don au bénéfice d'une Association œuvrant sur le territoire communal,

CONSIDERANT que pour les deux cadeaux au titre de l'année 2025 (14 juillet et Noël), les membres du Conseil d'administration ont souhaité être associés au choix en proposant également des associations bénéficiaires de ce don,

CONSIDERANT qu'un courriel en ce sens a été transmis à chacun d'entre eux, en date du 15 octobre 2024, afin de recueillir leurs propositions,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : De retenir, pour l'année 2025, les deux associations, bénéficiaires du don, suivantes :

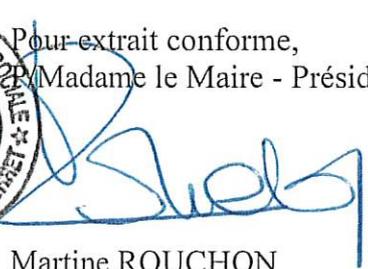
- Secours Populaire français pour le présent du 14 juillet et
- Levallois Entraide pour celui de Noël.

Faite et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Acte publié électroniquement
le 29 NOV. 2024



Pour extrait conforme,
Madame le Maire - Présidente,


Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Accusé de réception en préfecture
092-269200424-20241127-20241135-DE
Date de télétransmission : 29/11/2024
Date de réception préfecture : 29/11/2024